

Offre d'emploi

Animateur · trice responsable Service récréatif Le Trait-d'Union (service avant et après école)

<u>Lieu de travail :</u>	Centre communautaire Point de mire et École Rose-des-Vents 6 chemin Bedford, Greenwood, Nouvelle-Écosse
<u>Date de début de contrat :</u>	Le 1 ^{er} novembre 2021 (flexible)
<u>Date de fin de contrat :</u>	Le 30 juin 2022 (possibilité de renouvellement pour l'année scolaire 2022-23)
<u>Salaire :</u>	18,54\$ par heure
<u>Horaire :</u>	6h30 – 8h, 14h – 18h (minimum de 27,5 heures par semaine) (quarts de travail spéciaux pour les pédagogiques et formations)

Nature de la fonction

Sous l'autorité de la Directrice du Service récréatif Le Trait-d'Union, en accord avec la philosophie et les politiques internes du service et en accord avec les lignes directrices du programme de prise en charge avant et après l'école de la Nouvelle-Écosse, l'employé·e est responsable auprès des enfants entre 4 et 12 ans, des activités, de l'hygiène, de la santé et de la sécurité.

Description des tâches

- Assure la santé et la sécurité des enfants
- Planifie, organise et anime les activités (bricolages, jeux, activités en plein air, etc.)
- Assure la fréquence des activités ainsi que l'équilibre entre les activités et les jeux libres
- Favorise le développement et la participation des enfants
- Note l'évaluation du comportement des enfants et préparer des interventions
- Met en application le programme éducatif
- Assure l'entretien et la désinfection du matériel éducatif, de l'équipement et des lieux
- Entretient une bonne communication avec les parents / tuteurs
- Accompagne les enfants et les familles dans les périodes de transition (arrivées, départs)
- Partage toute information pertinente avec la directrice du service
- Assiste et participe sur demande aux réunions d'équipe et aux formations

Compétences recherchées

- Expérience de travail avec les enfants, surtout les enfants entre 4 et 12 ans
- Expérience en planification et animation d'activités
- Excellente maîtrise du français et capacité de comprendre et parler l'anglais
- Capacité de véhiculer des valeurs sociales telles que la coopération, l'entraide, le partage, le respect, l'autonomie et l'estime de soi
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision, surtout les matins
- Une formation ou un diplôme lié à l'éducation, aux loisirs ou au travail social sera considéré comme un atout
 - Ex : éducation de la petite enfance, loisir thérapeutique, aide-enseignant·e, gestion d'évènements, techniques d'interventions en éducation spécialisée, etc.

Certifications et exigences requises

- Preuve de vaccination contre la COVID-19
- Vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables
- Une confirmation que son nom n'est pas inscrit au registre d'enfants maltraités
- Une formation HIGH FIVE en principes de développement sain de l'enfant est considérée un atout*
- Une formation en secourisme d'urgence (RCR – Niveau C) est considérée un atout*
 - *L'AFV est en mesure de payer les frais d'inscription d'une ou de plusieurs formation(s) afin qu'une personne en poste comme animateur·trice responsable puisse les compléter

Avantages offerts par l'employeur

- Journées pour maladie, congés pour responsabilités familiales
- Opportunités de formation professionnelle (temps rémunéré)
- Gratuité complète sur les frais de garde du Service récréatif Le Trait-d'Union pour les enfants de l'employé·e
- 50% de rabais sur les repas de la cafétéria pour l'employé·e et ses enfants

Soumission de candidature

Nous invitons les personnes intéressées par le poste à faire parvenir leur un curriculum vitae en français à : serviceletraitunion@outlook.com avant le 24 octobre à minuit. Le courriel peut être adressé à Marie-Josée Dassylva, Directrice du Service récréatif Le Trait-d'Union.